

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de LE CHATELET EN BRIE	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Autoroute A5					2	250	
Nationale 105	26	+ 560	27	+ 250	3	100	
Nationale 105	27	+ 250	27	+ 780	4	30	
Nationale 105	27	+ 780	28	+ 200	3	100	U
Nationale 105	28	+ 200	28	+ 430	4	30	
Nationale 105	28	+ 430	31	+ 820	3	100	
TGV Combs La Ville à St Louis					1	300	

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

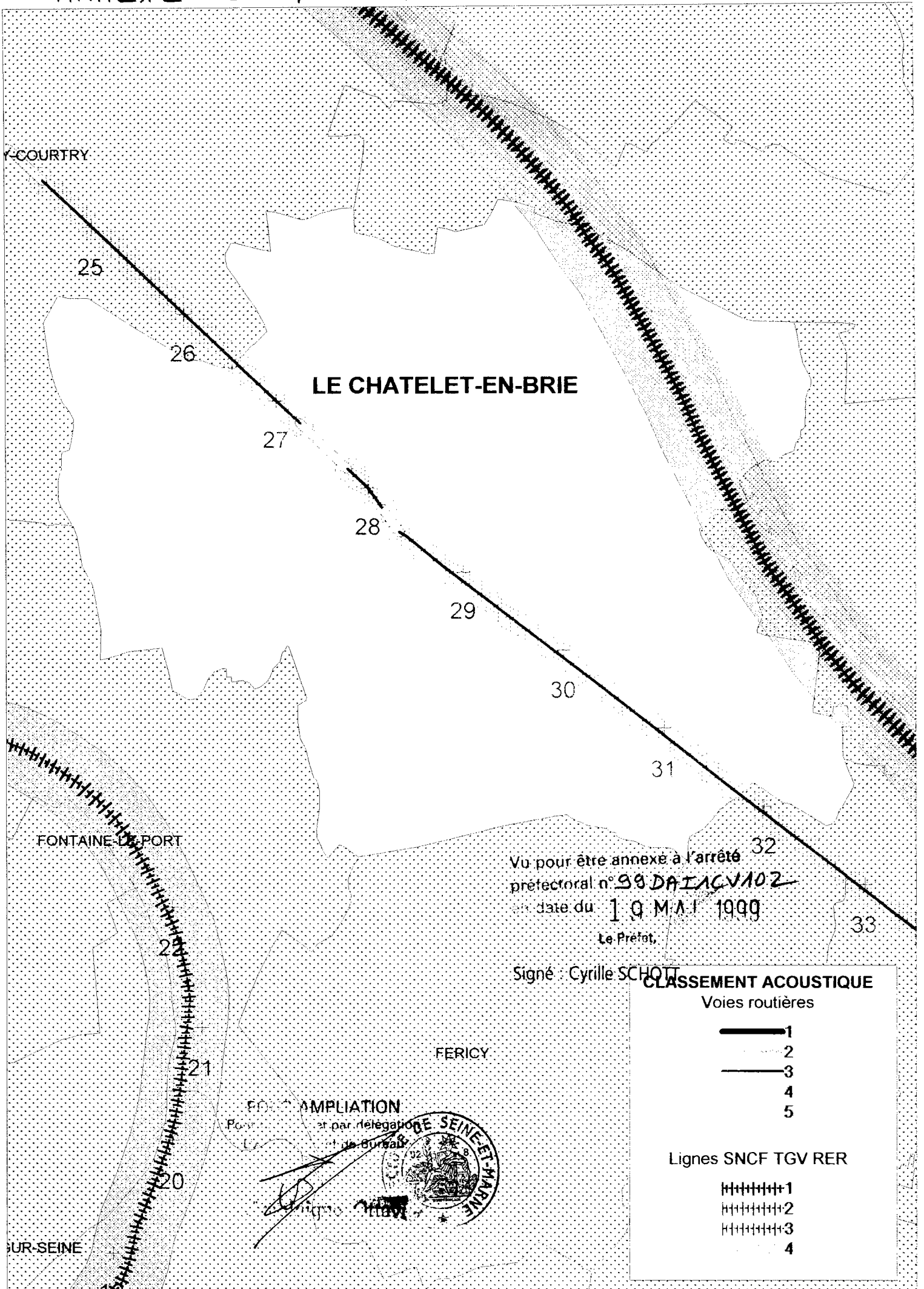


Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99DAI 1CV102
en date du 19 MAI 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille GUYOT

ANNEXE 3 : PLAN



LE CHATELET-EN-BRIE

Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99 DA IAC V 102
 en date du 10 MAI 1999
 Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

CLASSEMENT ACOUSTIQUE	
Voies routières	
	1
	2
	3
	4
	5
Lignes SNCF TGV RER	
	1
	2
	3
	4

